CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO **E-E117813** **VALABLE JUSQU'AU** **14/01/2024**

ÉDITÉ LE **01/02/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/05/1990
Forme juridique : ART
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **378 001 598** **00028**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 04115147T -4000

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 041151474000

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2022

Raison sociale : **GUILLET PASCAL**

4 BIS RUE DE BELLEVUE
44680 STE PAZANNE

Téléphone : 02 40 02 48 62 **Fax :**
Portable : 06 08 43 07 16

Site Internet :
E-mail : pascal.guillet0765@orange.fr

Responsabilité légale :
GUILLET PASCAL ARTISAN

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	18/01/2023
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	21/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	18/01/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	21/09/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	21/09/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	18/01/2023

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE NANTES
Z.I. DE LA VERTONNE
1 TER, AVENUE DE LA VERTONNE
44120 VERTOU

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.